

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt L'an deux mille vingt et le dix du mois de juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bagard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BAZALGETTE, Maire.

Etaient présents : BAZALGETTE Thierry, BENIRBAH Dahbia, ROUSSEL Yves, VEZY Anne, MAERTEN David, MAURIN Daniel, LOBIER Monique, FRONT Marie-Joséphine, MAZY Annie, MAZUC Chantal, HAUTION Jean-Michel, BENOI Bruno, TALARON Christophe, GAY Sandrine, ARNAUD Ingrid, CARLE Pierre, DESTRUDEL Benjamin.

Absents : BINAND Marianne, SOENEN Bernard, ANESI Joëlle, BERNARD Clémence, FREVILLE Franck, CLAUZEL Cyril,

Procuration : de Mme BINAND à Mme VEZY, de M. SOENEN à M. ROUSSEL, de Mme ANESI à Mme BENIRBAH, de Mme BERNARD à Mme ARNAUD, de M. FREVILLE à M. MAURIN, de M. CLAUZEL à M. HAUTION

Conformément à L'article L 2121-15 du CGCT Mme Anne VEZY est désignée comme secrétaire de séance.

2020_07_01 : Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu les articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du Code Electoral

Vu le décret 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux en vue de l'élection des sénateurs

Vu l'arrêté préfectoral 30-2020-07-01-001 du 1^{er} juillet 2020 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués et suppléants à désigner par l'ensemble des conseils municipaux du Gard le 10 juillet 2020 en vue de l'élection des sénateurs

Considérant que le nombre de délégués à désigner est de 7 titulaires et 4 suppléants

Le Conseil Municipal décide de procéder à la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

1- Mise en place du bureau électoral :

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau est présidé par ses soins et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin. Il s'agit de :

- Mme LOBIER Monique
- Mme FRONT Marie-Joséphine
- Monsieur DESTRUDEL Benjamin
- Monsieur CARLE Pierre

2- Election des délégués :

Une seule liste est déposée : LISTE POUR BAGARD

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (bulletins déposés) 23
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0
- d. Nombre de suffrages blancs 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 23

NOM DE LA LISTE	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LISTE POUR BAGARD	23	VINGT TROIS

Les délégués titulaires sont :

BAZALGETTE Thierry – BENIRBAH Dahbia – ROUSSEL Yves – VEZY Anne – MARTIN David –
BINAND Marianne – MAURIN Daniel

Les délégués suppléants sont :

LOBIER Monique – CARLE Pierre – MAZUC Chantal – FREVILLE Franck

Après avoir été dressé, le Procès-Verbal est clos à 18h16 et signé par le Maire, les membres du bureau et la secrétaire.

Divers :

L'entreprise Forest Parc est venue présenter au Conseil Municipal son projet de diversification de ses activités.

SIGNATURES DU PROCÈS-VERBAL**Du 10 JUILLET 2020**

Noms des conseillers	Signature ou raison de l'absence de signature	Noms des conseillers	Signature ou raison de l'absence de signature
BAZALGETTE Thierry		—	—
ANESI Joëlle		GAY Sandrine	
ARNAUD Ingrid		HAUTION Jean-Michel	
BENIRBAH Dahbia		LOBIER Monique	
BENOI Bruno		MAERTEN David	
BERNARD Clémence		MAURIN Daniel	
BINAND Marianne		MAZUC Chantal	
CARLE Pierre		MAZY Annie	
CLAUZEL Cyril		ROUSSEL Yves	
DESTRUEL Benjamin		SOENEN Bernard	
FRÉVILLE Franck		TALARON Christophe	
FRONT Marie-Josèphe		VEZY Anne	